

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1652
1^{er} octobre 2001

FRANÇAIS
Original: ESPAGNOL

NOTE VERBALE DATÉE DU 24 SEPTEMBRE 2001, ADRESSÉE AU SECRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LA MISSION PERMANENTE DU CHILI, TRANSMETTANT LE TEXTE D'UN COMMUNIQUÉ DU GROUPE DE RIO AU SUJET DES ATTAQUES TERRORISTES PERPÉTRÉES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La Mission du Chili présente ses compliments au secrétariat de la Conférence du désarmement et a l'honneur d'informer ce dernier que le Groupe de Rio a publié un communiqué le 11 septembre dernier au sujet des attaques terroristes perpétrées aux États-Unis d'Amérique le même jour.

Étant donné que le Chili remplit à titre temporaire les fonctions de secrétariat du Groupe de Rio, il revient à la Mission du Chili de demander au secrétariat de bien vouloir faire distribuer le texte dudit communiqué comme document de la Conférence du désarmement.

**COMMUNIQUÉ DU GROUPE DE RIO
AU SUJET DES ATTAQUES TERRORISTES PERPÉTRÉES CE JOUR
AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Santiago (Chili), le 11 septembre 2001

Le Groupe de Rio, informé des actes de terrorisme odieux qui ont été commis ce jour dans différentes villes des États-Unis et qui ont causé d'énormes pertes en vies humaines, condamne avec la dernière rigueur ceux qui ont perpétré ces actes de barbarie comme ceux qui en sont les instigateurs.

Nous exprimons nos sentiments de solidarité sans réserve et notre appui au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et formons des vœux pour que la communauté internationale coopère activement et résolument à l'identification de ceux qui ont participé à ces actes de terrorisme et de ceux qui ont apporté leur soutien à la préparation et à l'exécution de tels actes. Nous comptons sur une action rapide et concertée de tous les gouvernements du monde unis dans la volonté de ne pas laisser impunis ces délits de terrorisme international et de faire respecter les règles du droit international et du droit pénal.

Par son secrétariat temporaire et la troïka des Ministres des relations extérieures du Chili, de la Colombie et du Costa Rica, le Groupe de Rio suivra l'évolution de la situation issue de ces événements regrettables et se tient prêt à envisager une action spéciale et coordonnée de ses États membres, si les circonstances l'exigent.

Santiago, le 11 septembre 2001
